

Zoug: maintien du coefficient d'impôts

FISCALITÉ CANTONALE. Retour-nement de situation à Zoug: le gouvernement renonce finalement à élever pour la première fois en 40 ans le coefficient d'impôts. Raison: des recettes supplémentaires de 70 millions de francs sont attendues en 2019.

Les recettes fiscales devraient dépasser de 30 millions de francs la somme budgétée pour 2019, indique le Conseil d'Etat zougais vendredi. A cela s'ajoutent 10 millions de recettes fiscales durables. Par ailleurs, d'autres recettes supplémentaires à hauteur de 30 millions de francs se dessinent.

Ces rentrées supplémentaires permettent de se passer de la hausse fiscale d'une année qui aurait rapporté 32 millions de francs au canton. La hausse d'impôt n'est toutefois pas totalement balayée.

Hausse ultérieure pas exclue

«Si ces perspectives positives ne se réalisent pas dans la mesure nécessaire, une hausse devra à nouveau être envisagée», écrit le gouvernement. Dans un premier temps, le gouvernement avait demandé au parlement d'entériner une hausse du coefficient fiscal de 82 à 86 pourcents pour les années 2020 et 2021.

Le Grand Conseil a accepté en première lecture une hausse seulement pour 2020. En vue de la deuxième lecture, le gouvernement demande maintenant de renoncer à tout hausse fiscale. — (ats)

Une commission limite les coupes dans le budget de la Confédération

La commission des finances du National a pris des décisions proches de la proposition du Conseil fédéral. Mais les votes se sont révélés serrés.

Un débat fleuve attend le Conseil national sur le budget. Sa commission des finances ne s'est pas beaucoup écartée de la copie du Conseil fédéral. Mais beaucoup de décisions ont été prises sur le fil du rasoir. Et plus de 50 propositions alternatives seront débattues.

Le budget 2019 proposé par le gouvernement mise sur des recettes de 73,556 milliards de francs et prévoit des dépenses de 72,296 milliards. Soit un excédent de 1,260 milliard.

Par rapport à la copie rendue en août, 2,8 millions de francs de plus sont prévus pour le Service suisse d'enquête de sécurité suite à l'accident d'un avion Junkers au Piz Segnas. Cette dépense a été acceptée sans opposition par la commission, a indiqué Samuel Bendahan (PS/Vaud) devant la presse.

Coupes déjà acceptées

La commission a en revanche procédé à une série de coupes, qui permettraient d'aboutir à un excédent de 1,331 milliard (soit 71 millions de plus que le Conseil fédéral). Par 13 voix contre 11, elle propose de raboter 45 millions de francs dans l'aide sociale pour le domaine de l'asile, estimant les chiffres budgétés trop haut par rapport à l'évolution de la situation.



MARKUS HAUSAMMANN. La commission dont il est président demande de priver l'OFEV de 7,7 millions et l'OFSP de 1,4 million.

Par 13 voix contre 12, elle s'est aussi prononcée pour une coupe transversale de 19 millions dans les biens et services. Par la voix prépondérante de son président Markus Hausammann (UDC/Thurgovie), la commission demande en outre de priver l'Office fédéral de l'environnement de 7,7 millions et l'Office fédéral de santé publique de 1,4 million pour ses activités de conseils.

Hausse des dépenses

L'organe d'exécution du service civil devrait quant à lui se passer de 1,6 million (décision prise par

13 voix contre 12). La commission a aussi procédé à quelques retouches pour augmenter certains budgets. Le Tribunal pénal fédéral devrait bénéficier d'un million de plus pour la création d'une cour d'appel.

Une hausse de trois millions de francs est prévue à l'Office fédéral du sport pour les événements internationaux, en vue des Championnats du monde de cyclisme sur route à Martigny et Aigle en 2020. L'Office fédéral de l'agriculture devrait recevoir 546.300 francs de plus.

Enfin, la commission a donné

par 15 voix contre 8 son aval à la création de 44 postes supplémentaires au Corps des gardes-frontière. Les 2,8 millions supplémentaires accordés devront toutefois être compensés.

Autres coupes possibles

Les décisions de la commission ne préjugent toutefois pas de l'ensemble des coupes que le National pourrait au final opérer dans le budget. La commission n'a rejeté que par 13 voix contre 11 une proposition de raboter 50 millions dans les charges du personnel, et par 13 voix contre 12 une demande de couper 78 millions dans celles du Département fédéral des affaires étrangères.

L'idée de supprimer de manière transversale 31 millions de francs dans les charges de conseil a été rejetée par 15 voix contre 9. Celles de priver le Contrôle fédéral des finances de 2 millions et l'Office fédéral de la topographie de 4,1 millions n'ont échoué qu'à une voix près. La commission a aussi épargné l'Office fédéral de l'énergie de coupes de 19 millions (14 voix contre 10) ou de 1 million (13 voix contre 11).

Le verdict est encore plus clair (16 voix contre 8) face au projet de priver le Bureau de l'égalité de tout budget. La gauche n'a pas eu

plus de succès (17 contre 7) en demandant de couper 500 millions dans les dépenses de la défense à l'horizon 2022.

Pas de hausses importantes

Plusieurs propositions visant à augmenter les dépenses ont aussi été rejetées. Par 18 voix contre 7, la commission a refusé de budgéter 341 millions de plus pour l'aide au développement afin d'atteindre le but de 0,5% du Revenu national brut pour ce domaine. Pas question non plus de prévoir 115 millions de plus pour la formation et la recherche.

LA COMMISSION A REFUSÉ DE BUDGÉTER 115 MILLIONS DE PLUS POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE.

La rallonge de 503.000 francs pour le Musée alpin suisse n'a quant à elle été repoussée que par la voix prépondérante du président. La commission a par ailleurs analysé sans discussion la rallonge au budget 2018 de 47,5 millions demandée par le Conseil fédéral en septembre. Le supplément est destiné d'abord aux prestations complémentaires à l'AI (15 millions) et à la revitalisation des eaux (10,9 millions). — (ats)

Renouvelable: 8500 sites seront aidés

ÉNERGIE. Les fonds disponibles pour soutenir les installations produisant de l'électricité issue du renouvelable seront plus élevés en 2019.

Quelque 8500 installations de production d'électricité issue d'énergies renouvelables recevront un coup de pouce cette année. Les fonds disponibles l'an prochain seront plus élevés. Les listes d'attente se réduisent. D'ici la fin 2018, 6800 petites installations photovoltaïques d'une puissance inférieure à 100 kW recevront une rétribution unique, pour un total de 178 millions de francs. D'ici fin 2019, ce soutien sera probablement versé à tous les exploitants ayant déposé une demande complète avant fin juin 2018, soit quelque 13.500 installations.

Côté grandes installations, 292 requérants obtiendront une décision positive d'ici la fin de l'année, pour un total de 22 millions de francs. Les exploitants ayant déposé leur demande avant fin septembre 2013 devraient suivre d'ici fin 2019, soit 1678 installations. Les responsables de projet qui s'annonceront fin 2018 devront probablement patienter 2 à 3 ans. Début 2018, la liste d'attente comptait 4400 installations. — (ats)

Jacques Attali: la crise financière de 2008 «n'a pas été réglée»

L'économiste, penseur et écrivain français de 75 ans a livré un constat très sombre à Genève vendredi.

Le monde se trouve confronté à une convergence de risques de crises majeures, dont il faut impérativement prendre conscience pour éviter qu'elles ne surviennent, estime Jacques Attali, invité devant un parterre de milieux économiques vendredi à Genève. Les leçons de la crise financière de 2008 n'ont pas été tirées, a affirmé l'économiste, penseur et écrivain français de 75 ans.

«Connaissez-vous la différence entre messieurs Madoff (l'escroc américain) et Draghi (le président de la Banque centrale européenne)», a demandé M. Attali lors d'un exposé au siège de la Fédération des entreprises romandes, à l'invitation de la Chambre de commerce et d'industrie France-Suisse. Et de répondre lui-même: «La différence est que Madoff est en prison».

Cette remarque provocatrice pointait du doigt les dysfonctionnements qui ont continué après la crise de 2008. «On a juste gagné du temps. On n'a pas du tout réglé cette crise mais on l'a déplacée, notamment en augmentant la dette publique», a asséné celui qui fut pendant dix ans le conseiller spécial de François Mitterrand, avant de louer trois décen-

nies plus tard les qualités d'Emmanuel Macron.

M. Attali a énuméré la série de dangers qui planent sur le monde et les similitudes avec les années 1910. «Il y a 100 ans aussi, avec les progrès techniques d'alors, le siècle naissant pouvait s'annoncer heureux. Résultat, nous avons connu 75 ans de barbaries, de 1914 à 1992.» Les ressemblances apparaissent aujourd'hui: crise financière, protectionnisme, nationalisme, terrorisme, durcissements des régimes, le tout aussi dans un contexte d'importants progrès techniques (technologiques) qui pourraient promettre un 21^e siècle heureux. A condition de rester lucide.

Moment clé

M. Attali se défend d'être «anxieux», car l'anxiété rend passif et résigné, alors qu'il faut agir et accueillir le changement de manière positive. Mais ses constats peuvent faire froid dans le dos: «L'histoire enseigne qu'une crise financière survient tous les dix à douze ans et une crise économique tous les 50 ans. Aujourd'hui, nous arrivons à un moment de convergence des cycles.»

Une crise économique majeure menace, car le monde n'a pas de système de régulation global. Cela engendre du protectionnisme, qui constitue «un engrenage suicidaire», estime M. At-

LA FINANCE SUISSE OCCUPE UNE PLACE PRIVILÉGIÉE POUR CONTRIBUER À CE QUE S'INVENTE «UNE FINANCE DANS L'INTÉRÊT GÉNÉRAL». GENÈVE «SERA LE DERNIER ENDROIT À S'EFFONDRE SI LE MONDE S'EFFONDRE».

tali. «Heureusement, la Chine a réagi jusqu'à présent de façon extrêmement modérée» (aux taxes américaines), a-t-il ajouté. Mais si Pékin hausse le ton, la crise économique est «certaine», selon lui.

D'ici quinze ans, si la situation n'évolue pas favorablement, les deux superpuissances que sont la Chine et les Etats-Unis vont s'affronter directement «pour s'approprier le monde» et voudront au passage «vider» la superpuissance du milieu, l'Europe. «Le niveau de vie européen risque d'être la première victime», craint M. Attali.

L'économiste observe aussi une «crise idéologique»: l'économie de marché, en l'absence de démocratie suffisante, crée des

concentrations de richesses telles que le système est confisqué par les plus riches, à un point tel que les pauvres en viennent à voter pour les riches. Cela favorise l'émergence d'une «ploutocratie»

et le rejet des élites, a-t-il déploré. A cela, il faut ajouter la crise migratoire, «possiblement devant nous», et la crise écologique, déjà bien réelle.

Ces fléaux, cependant, «peuvent encore être évités», à condition de prendre conscience des risques et d'agir chacun à son échelle: famille, entreprise, nation..., a souligné l'auteur de «Comment nous protéger des prochaines crises», son dernier ouvrage.

La finance suisse occupe une place privilégiée dans le monde pour contribuer à ce que s'invente «une finance dans l'intérêt général», a conclu M. Attali, disant se sentir chez lui à Genève, «qui sera le dernier endroit à s'effondrer si le monde s'effondre». — (awp)

Le streaming forfaitaire très populaire chez les jeunes

MÉDIAS. Plus de la moitié des jeunes Suisses disposent d'un accès illimité aux films, à la musique ou aux jeux grâce au streaming forfaitaire. Au niveau des réseaux sociaux, Facebook perd de l'importance, selon une étude. Un tiers des jeunes disposent d'un abonnement personnel de streaming vidéo ou musical, comme Netflix ou Spotify (33% pour la vidéo et 35% pour la musique), relève la dernière étude James de la haute école zurichoise ZHAW et de Swisscom. Le nombre de ces deux types d'abonnement a plus que doublé au cours des deux dernières années.

Plus de la moitié des ménages possède un abonnement de streaming vidéo ou musical. Près d'un quart d'entre eux dispose d'un abonnement forfaitaire aux jeux, permettant une utilisation illimitée. En matière de communication, 99% des 12-19 ans possèdent un mobile, qu'ils utilisent environ deux heures et demie par jour, surtout pour communiquer via messagerie. L'app la plus populaire est Instagram, suivie de WhatsApp et de Snapchat. Le mobile est en particulier utilisé pour écouter de la musique (89%), surfer sur internet (89%), consulter les réseaux sociaux (88%) ou regarder des vidéos (82%). — (ats)